

Paris, le 6 décembre 2006

## **Un débat citoyen sur l'alcool qui confirme le rôle des producteurs dans le dialogue entre les parties prenantes**

Les producteurs et distributeurs de spiritueux, regroupés au sein de la FFS<sup>1</sup> accueillent très positivement l'ouverture au dialogue avec les producteurs d'alcool recommandé par le ministre de la Santé à la clôture des Etats généraux de l'alcool auxquels ils n'avaient pourtant pas toujours été associés, notamment en régions.

« La reconnaissance, dans cette stratégie, du **rôle de l'industrie des boissons alcoolisées** comme l'un des acteurs de la lutte contre la consommation excessive d'alcool et, plus particulièrement de son rôle dans la promotion d'une consommation modérée et responsable est à ce titre très encourageante pour les efforts engagés depuis de nombreuses années » indique le Président, Philippe Mouton.

En tant que producteurs de boissons qui contiennent de l'alcool - produit ambivalent, source de plaisir et de convivialité lorsqu'il est consommé de façon modérée, source de risque lorsqu'il est consommé de façon inappropriée ou excessive - « nous sommes engagés à soutenir et promouvoir les opérations de communication de l'usage modéré et raisonnable d'alcool » ajoute-t-il.

Dans cet esprit, la FFS rappelle ([www.spiritueux.fr](http://www.spiritueux.fr)) que l'usage à risque d'alcool commence, pour un homme, à une consommation de plus de 3 verres<sup>2</sup> par jour et, pour une femme, à plus de 2 verres par jour. Ces recommandations incluent également celle de ne pas consommer plus de 4 verres en une seule occasion et de respecter un jour d'abstinence par semaine. L'ensemble de ces repères, établis par l'OMS font aujourd'hui l'objet d'un consensus général, notamment au niveau européen

La FFS estime que la connaissance de ces repères de consommation par le plus grand nombre contribuera à la prévention de la consommation excessive d'alcool.

### **Contacts presse :**

Thomas Marko & Associés  
Sophie GALTIER - Hyacinthe PRACHE  
Tél. : 01 44 90 83 40 – 01 44 90 82 68

Fédération Française des Spiritueux  
Séverin BARIOZ  
Tél. : 01 53 04 30 30

---

<sup>1</sup> La Fédération Française des Spiritueux regroupe près de 150 entreprises de toutes régions (y compris les Départements d'outremer) et de toutes dimensions (des groupes à vocation internationale jusqu'aux entreprises ayant conservé un caractère artisanal). La FFS représente 90 % de la consommation française de spiritueux.

<sup>2</sup> 1 verre = 1 unité alcool = 10 grammes d'alcool)